

# TECHNICIEN EN RADIOPROTECTION

H/F

## > Mon métier

Sur les installations nucléaires de production d'électricité, **le technicien en radioprotection** participe à la prévention des risques radiologiques dans tous les domaines, de la préparation à l'exécution des travaux. Il réalise des mesures courantes de radioprotection et des visites de surveillance sur les chantiers.

Il fait respecter les règles et procédures en matière de sécurité – radioprotection et veille à leur application correcte dans l'ensemble des installations. Il vérifie l'étalonnage et le bon fonctionnement des appareils de mesure, effectue les mesures périodiques nécessaires (mesure d'irradiation et de contamination des locaux, contrôle radiologique sur les personnes et les matériels), évalue les risques et met à jour la signalisation à l'entrée des locaux pour permettre au personnel de se prémunir contre ces risques.

La sécurité est une composante importante de son métier, il est à la fois le garant de la sécurité des intervenants sur les chantiers, n'hésitant pas à conseiller des collègues.

Dans ce cadre, il peut également être amené à contribuer à la formation du personnel en matière de radioprotection et à participer aux études et aux analyses permettant de diminuer la dosimétrie sur les chantiers.

Le technicien travaille de manière autonome, sous la responsabilité d'un chef d'équipe.

## > QUALITÉS REQUISES

La rigueur, le goût de travail de terrain, un bon contact et un esprit d'équipe, une bonne formation scientifique, un comportement exemplaire sur le terrain, un sens de l'autonomie et de l'initiative.

Le technicien en radioprotection doit également être pédagogue, avoir le sens des relations humaines tout en sachant faire preuve d'autorité pour faire corriger les écarts et les comportements observés sur les chantiers.



## > PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

L'augmentation des exigences et le renforcement de la réglementation en matière de radioprotection vont conduire à des embauches significatives dans les prochaines années.

Après quelques années d'expérience, le technicien en radioprotection peut évoluer vers des postes de chef d'équipe ou des postes de préparation ou d'expert en radioprotection.

Grâce à la formation continue, une évolution est possible dans son métier ou vers d'autres métiers de la sécurité et de la logistique nucléaire.

## > FORMATION ET EXPÉRIENCE

Bac STI, STL, S, bac professionnel environnement nucléaire, bac professionnel hygiène et environnement. Un BTS radioprotection (contrôle des rayonnements ionisants et applications techniques de protection), ou un DUT hygiène sécurité et environnement permettent d'évoluer rapidement vers des postes d'encadrement ou de préparation.

La formation est complétée par de nombreux stages pour suivre l'évolution des techniques et des matériels.


## > SALAIRE BRUT MENSUEL

*(Ces informations sont données à titre indicatif, elles n'engagent d'aucune façon les futurs employeurs)*

Débutant : de 1 300 à 1 600 €

Chef d'équipe : de 1 600 à 1 900 €

Contact pour en savoir plus :  
[copsar@onet.fr](mailto:copsar@onet.fr)

Les participants à la création de cette fiche : les organisations professionnelles SNCT, SERCE et COPSAR, les associations d'entreprises prestataires de l'industrie nucléaire Gimest, Peren, Ifare, Gipno et Gie Atlantique, ainsi que la division production nucléaire d'EDF.  
Conception et réalisation :  SPÉCIFIQUE – [www.specifique.fr](http://www.specifique.fr) – janvier-février 2008 – Illustrations : Stéphane Vrielinck – Imprimerie : Gibert Clarey